



MINISTÈRE DE LA  
CULTURE ET DES ARTS



COVID-19  
RIPOSTE

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# APPEL À PROJETS

## FONDS RESILIART COVID-19 UNESCO GABON

DU 06 OCTOBRE  
AU 14 DECEMBRE | 2020

APPUI AUX ARTISTES ET ACTEURS CULTURELS



afiba

## GUIDE DE SOUMISSION

### CONTEXTE

L'Appel à Projets : **FONDS RESILIART COVID-19 UNESCO GABON** est une initiative du Bureau UNESCO de Libreville, dont l'objectif majeur est de permettre aux artistes, acteurs et opérateurs culturels de contribuer aux efforts de lutte contre la propagation de la COVID-19 par le biais des campagnes de sensibilisation engageant une diversité d'acteurs culturels et des canaux diversifiés.

Le projet est en parfaite cohérence avec le programme Culture de l'UNESCO, notamment son axe d'action 2 : « *Promouvoir la créativité, la diversité des expressions culturelles et la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel pour le développement durable* ».

Au-delà des aspects pécuniaires de l'art, celui-ci est un grand moyen de sensibilisation des populations. A travers le « FONDS RESILIART COVID-19 UNESCO GABON », l'UNESCO met à disposition des artistes gabonais un montant de 20 000 USD, pour participer activement à la diffusion de messages de sensibilisation sur le respect des mesures barrières éditées par le Gouvernement.

La conception et l'organisation de cet appel à projet sont confiées à la Fédération culturelle et artistique SAMBA, choisie à l'issue d'un appel à candidatures lancé en août 2020. Les artistes, acteurs et opérateurs culturels de nationalité gabonaise, d'existence et de reconnaissance légales, toutes disciplines confondues, sont invités à proposer pour chacun un projet dont le coût n'excède pas 1000 USD.

Depuis les premiers cas de COVID-19 au Gabon, de nombreuses pratiques du patrimoine culturel immatériel, y compris des rituels et des cérémonies, sont interdites. Cette crise sanitaire mondiale a également entraîné d'énormes conséquences pour les secteurs créatifs : livre, musique, cinéma, théâtre, arts plastiques, mode, danse, design, etc. ; elle a un impact sur toute la chaîne de valeur culturelle – création, production, distribution et accès – et affaiblit le statut professionnel, social et économique des artistes et des professionnels de la culture, les rendant particulièrement vulnérables.

L'objectif du présent guide est d'aider les demandeurs à renseigner leur formulaire de demande de manière efficace. Ces suggestions ne sont pas exhaustives, elles sont uniquement proposées pour aider les candidats à mieux compléter chaque partie du formulaire d'appel à projets.

## COMMENT POSTULER

### 1- PROCEDURE DE SOUMISSION DE PROJET

#### Les étapes de la soumission de projets

**Étape 1 :** Consultez le guide et le formulaire de candidature ici.

**Étape 2 :** Téléchargez le guide et le formulaire de candidature.

**Étape 3 :** Lisez attentivement le Guide.

**Étape 4 :** Renseignez les différentes rubriques hors ligne et enregistrez les changements sur votre ordinateur (dans les zones en jaune).

Si à l'ouverture des documents il vous ait demandé d'activer les modifications, veuillez accepter la demande.

**Étape 6 :** Renseignez le cadre du projet en vous assurant de la cogérance entre les objectifs, les résultats et les activités. Vous indiquerez également les moyens de vérification des livrables.

**Étape 7 :** Rassemblez tous les documents complémentaires nécessaires (indiqués à la fin de ce Guide).

**Étape 8 :** Relisez votre formulaire de candidature avec votre équipe projet et apportez les modifications que vous jugerez nécessaires avant de la « SOUMETTRE ».

**Étape 9 :** Pour soumettre votre candidature, veuillez les envoyer par email à l'adresse suivante : [241samba@gmail.com](mailto:241samba@gmail.com) Vous veillerez d'en faire copie aux adresses suivantes : [tp.nzamba-nzamba@unesco.org](mailto:tp.nzamba-nzamba@unesco.org) et [i.badjina-mbadinga@unesco.org](mailto:i.badjina-mbadinga@unesco.org)

**Étape 10 :** Avant de soumettre, le demandeur doit lire et signer la déclaration sur l'honneur (*point VI.2 déclarations sur l'honneur, page 5 du formulaire*).

**Étape 11 :** Une fois soumission, aucune modification n'est possible. Imprimez et reliez l'ensemble des documents de votre demande pour en constituer un dossier physique, identique à celui que vous avez soumis.

**Étape 12 :** Un courriel de confirmation vous sera envoyé contenant le numéro de votre demande de candidature ;

Les demandes doivent être complétées en français, et si vous rencontrez des problèmes techniques, veuillez nous contacter par courriel : [sidjeur@gmail.com](mailto:sidjeur@gmail.com)

## 2- DEROULEMENT

### Le chronogramme

- 06/10/2020: Lancement de l'appel à projet.
- 20/10/2020 : Clôture des soumissions à 24 heures (heure locale).
- Du 21 au 22/10/ 2020 : Convocation du jury.
- 23/10/ 2020 : Publication des résultats.
- 27/10/ 2020 : Atelier de renforcement des capacités des bénéficiaires.
- 27/10/ 2020 : Signature des contrats avec les bénéficiaires, paiement aux bénéficiaires de 75% du et lancement de la mise en œuvre des projets financés.
- Du 12 au 14/11/ 2020 : Rencontres portant suivi évaluation des bénéficiaires à mi-parcours.
- Le 27/11/ 2020 : Fin de la mise en œuvre des projets financés.
- Du 28 au 29/11/ 2020 : Réception des rapports finaux des bénéficiaires et évaluation de la mise en œuvre globale des projets.
- 01/12/ 2020 : Atelier de restitution (exposés des bénéficiaires) et clôture du projet.
- 02/12/ 2020 : Paiement aux bénéficiaires de 25% restant du montant alloué.

## 3- CONDITIONS DE RECEVABILITE

Le candidat doit fournir obligatoirement les documents ci-dessous énumérés sans lesquels le dossier sera irrecevable :

- Avis technique du ministère de la culture pour les personnes morales (*obligatoire*) ;
- Attestation de reconnaissance du ministère de la culture pour les personnes physiques (*obligatoire*) ;
- Le récépissé du Ministère de l'Intérieur (*Facultatif*) ;
- La Fiche Circuit pour les opérateurs culturels de droit privé (*Facultatif*) ;
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) (*Facultatif*) ;
- Le postulant ou la personne responsable du projet doit justifier de la nationalité Gabonaise en joignant au dossier l'une des pièces suivantes en cours de validité : carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire (*obligatoire*).

Les projets proposés ne doivent pas excéder les **1000 USD** et le fonds ne finance pas les projets dont l'exécution a commencé avant le lancement du présent appel à projets. Toutefois, si le juge nécessaire, le jury peut modifier le montant d'un projet approuvé ; cette modification peut atteindre 30% maximum du montant sollicité.



#### 4- LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS

##### Les critères énoncés

Les projets proposés seront évalués sur la base d'un système de notation reparti selon les critères suivants :

- **Lien avec la COVID 19 = 4**
  - Vous indiquerez les activités de résilience à la COVID-19.
  - Vous indiquerez les résultats concrets de résilience à la COVID-19.
- **Lien avec la question du genre = 3**
  - Vous indiquerez le niveau d'implication des femmes dans le cadre de la mise en œuvre de votre projet.
- **Durabilité = 2**
  - Vous décrierez les impacts ou bénéfices à moyen et long terme que les objectifs de votre projet entraîneront après la pandémie de la COVID-19.
  - Vous préciserez les mesures que vous mettrez en place pour vous assurer que les impacts ou bénéfices à long terme seront atteints.
- **Lien avec le numérique = 1**
  - Vous indiquerez comment le numérique sera-t-il mis à contribution dans votre projet.
  - Vous démontrerez comment le numérique générera-t-il des revenus pendant et après la pandémie de la COVID-19.

Les projets qui totaliseront le plus de points seront les bénéficiaires du financement, selon les montants approuvés.

#### 5- MODE DE GESTION DU PROJET

##### Le mode pratique de gestion du projet

- **Mode de gestion financière**
  - Vous décrierez comment vous organiserez la gestion des fonds qui vous seront alloués.
- **Suivi-évaluation**
  - Vous décrierez les mécanismes que vous mettrez en place pour assurer le suivi- valuation de votre projet.
- **Plan d'utilisation des fonds**
  - L'enveloppe dédiés à chaque projet est de **1.000 USD**.
  - Sur un tableau, présenter un plan d'utilisation détaillé en précisant la nature de la dépense et le coût y relatif.

#### 6- ARTICULATION DU DOSSIER

Veuillez renseigner les rubriques suivantes du formulaire en rédigeant dans les zones en jaune :

- Personne de contact (*I.1 Formulaire*)
- Artiste / entité (*I.2 Formulaire*)
- Renseignements sur le projet (*II.1 Formulaire*)
- Equipe projet (*II.2 Formulaire*)
- Résumé du projet (*II.3 Formulaire*)
- Contexte de mise en œuvre (*II.4 Formulaire*)
- Objectifs et résultats (*III.1 Formulaire*)

- Description des activités (III.2 Formulaire)
- Lien avec la covid-19 (IV.1 Formulaire)
- Lien avec le numérique (IV.2 Formulaire)
- Lien avec la question genre (IV.3 Formulaire)
- Durabilité (IV.4 Formulaire)

## 7- EVALUATION DES PROJETS

### L'examen des dossiers

- La date limite de dépôt des candidatures est le **20/10/2020 à 23H59**.
- Seuls les dossiers complets et transmis des délais pourront être examinés
- Les dossiers seront examinés par un jury composé de 7 membres : 4 issus du comité d'organisation et 3 de l'UNESCO, OIF et du Ministère de la Culture et des Arts.
- Les résultats seront publiés le **23/10/ 2020**.

## 8- CONSEILS POUR UNE DEMANDE RÉUSSIE

### Quelques conseils pratiques

- 1- Renseignez-vous sur la pandémie de la COVID 19, ses effets et les actions de résilience possibles.
- 2- Déterminez avec précision le problème que votre projet a pour but de résoudre.
- 3- Proposez un projet axé sur l'action. Souvent les propositions ne mettent en avant que de bonnes intentions, mais trop peu de mesures et activités concrètes susceptibles d'apporter une réponse concrète au problème identifié. Les fonds sont alloués pour des actions et non pour des intentions.
- 4- Définissez les résultats concrets que votre projet pourrait atteindre. Les produits/livrables sont les biens et services qui résulteront des activités du projet. Les produits/livrables incluront les changements suscités par les activités du projet qui concernent les effets et résultats escomptés pour la résilience et la sensibilisation à la COVID-19, de même que pour la création des revenus.
- 5- Si votre projet requiert l'assistance des partenaires identifiez-les et engagez-les rapidement, dès le début de la mise en œuvre du projet. La mise en place de partenariats stratégiques est l'un des moyens les plus efficaces d'augmenter la durabilité, l'impact et les ressources de certains projets
- 6- Établissez un budget pour chacune de vos activités. Les évaluateurs savent souvent, en regardant le budget, si un projet est bien conçu et sérieux. Les budgets démesurés ou ceux qui consacrent une large part des ressources financières au personnel et aux frais généraux sont également un signal d'alerte et traduisent généralement un manque d'organisation, de planification et de savoir-faire opérationnel de la part de l'équipe de projet.
- 7- Revisitez les documents demandés et assurez-vous de la présence de ceux qui sont nécessaires à l'appui de votre proposition de projet. Les candidatures incomplètes ou non signées ne feront pas l'objet d'une évaluation technique et ne seront donc pas évaluées.
- 8- Respectez le délai fixé. Cela peut paraître évident, mais souvent un trop grand nombre de demandes valables n'atteignent pas le stade de l'évaluation car elles sont soumises hors délai

## 9- CONDITIONS GENERALES

### Acceptation des conditions générales

Avant de soumettre, le demandeur doit lire et approuver les conditions générales ci-dessous :

- 1- Les demandeurs doivent s'engager à respecter les dispositions et orientations.
- 2- En cas de sélection du projet, un contrat de financement sera signé entre délégataire et le demandeur.
- 3- Les bénéficiaires doivent fournir obligatoirement au délégataire un rapport descriptif et financier sur la mise en œuvre du projet et la réalisation des résultats escomptés avant le paiement de la dernière tranche des fonds alloués.
- 4- Le bénéficiaire certifiera que toutes les informations fournies dans le cadre du présent appel à projet sont exactes et que tous les documents fournis dans le dossier de candidature sont authentiques et exacts.
- 5- Tous les documents fournis dans le dossier de candidature ne seront pas retournés aux candidats. Aussi, les candidats renoncent-ils aux droits de les réclamer y compris les images prises dans le cadre du présent appel à projets.

## ADRESSES DE SOUMISSION

Soumettez vos candidatures à l'adresse suivante :

**[241samba@gmail.com](mailto:241samba@gmail.com)**

Vous veillerez d'en faire copie aux adresses suivantes :

**[i.badjina-mbadinga@unesco.org](mailto:i.badjina-mbadinga@unesco.org)**

**[tp.nzamba-nzamba@unesco.org](mailto:tp.nzamba-nzamba@unesco.org)**